

ENTRETIEN DE DETENDEURS POUR APPAREILS RESPIRATOIRES

Prestataire : DRÄGER SAFETY BELGIUM SA

Heide 10

tél. : 02/462 62 11

1780 WEMMEL

fax : 02/609.52.62

1. Type de détendeurs concernées par le contrat

Détendeurs d'appareils respiratoires de la marque Dräger, modèles : PA94+, PSS100 et PSS7000.

2. Prix unitaire

Le prix unitaire de la remise en état du détendeur telle que décrite au point 5 est de : **227,00€ HTVA**
– **274,67€ TVAC**.

3. Périodicité

Révision 12 ans après livraison.

4. Délais d'indisponibilité

La firme Dräger garantie une durée maximale d'indisponibilité de l'appareil de 5 jours ouvrables après réception de l'appareil pour autant que l'appareil ne présente aucun autre problème technique hormis le remplacement du détendeur.

5. Opérations effectuées

La remise en état constitue en :

1. Echange standard :

Dräger Safety Belgium fait réviser les détendeurs auprès du fabricant d'origine à savoir Dräger Lübeck suivant le principe REX (Repair and Exchange).

Suivant le principe REX, le client reçoit un nouveau détendeur scellé en échange de son détendeur actuel.

Le nouveau détendeur scellé a, à nouveau, une durée de vie de 12 ans.

2. Contrôle sur le banc de tests de l'appareil respiratoire équipé du nouveau détendeur (Rapport joint à l'appareil)

6. Transport

Les appareils respiratoires, **sans le masque**, sont apportés dans les installations de la firme Dräger par les différents services de secours. Ces mêmes services reprendront leurs appareils après l'entretien.